

Deux mairies rénovées deux styles différents

Samedi matin, Eric Doligé, président du Conseil général, et Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, ont traversé le département, bravant la neige et le froid afin d'inaugurer deux mairies rénovées, l'une à La Chapelle-Saint-Sépulcre, commune parmi les plus petites et des plus excentrées du canton, et l'autre à Saint-Hilaire-les-Andrésis, véritable outsider du canton, tant du point de vue de sa population que de ses moyens financiers. Les mairies sont à l'image de leur commune : l'une simple et économe, l'autre audacieuse, faisant le lien entre son passé rural et son avenir urbain.

Modeste et charmante

C'est par la mairie de La Chapelle que démarra cette matinée d'inauguration, en présence du président du Conseil général, mais également de la sous-préfète de Montargis, de son député-maire, et du conseiller général du canton.

Modeste et charmant, voilà les adjectifs qui pourraient qualifier le résultat des travaux de rénovation de la mairie de La Chapelle-Saint-Sépulcre. Un cadre de vie simple, chaleureux et rural, voilà d'ailleurs ce que revendique depuis toujours l'équipe d'élus qui entoure Denis Petrini-Poli, le maire de cette commune de 280 habitants, située en lisière de forêt de Montargis.

« Nous avons récupéré l'ancien logement de l'instituteur. Tout a été mis aux normes électrique et d'isolation par des artisans de la région proche, moyennant 46.000 euros », a expliqué le maire. Bénéficiant d'une aide du département, la municipalité a pour le reste misé dans ses fonds propres. Eric Doligé a rendu un hommage aux élus précédents qui avaient su mettre de l'argent de côté, et aux élus actuels qui ont su surmonter les contraintes administratives.



La foule était nombreuse à St-Hilaire pour découvrir les nouvelles installations

Une mairie du XXI^e siècle

A Saint-Hilaire-les-Andrésis, l'inauguration de la mairie, en fin de matinée, suivie d'une porte ouverte pour le grand public en après-midi, constituait un gros événement local. C'est dans une mairie du XXI^e siècle que la foule fut accueillie sans problème : une demeure vaste, claire, qui met en application les normes actuelles, mêle au contemporain le respect du passé et se prépare à l'avenir de la commune.

Lionel de Rafélis, le maire, ne manqua pas néanmoins de rappeler dans son discours que ces travaux de rénovation de la mairie n'avaient pas fait l'unanimité dans la population, d'aucuns ayant trouvé ces travaux, et leur montant, excessifs. Pour répondre aux normes d'accueil du public, le bâtiment a été entièrement rénové, seuls les murs extérieurs ayant été conservés.

Le bâtiment répond désormais à des normes en matière d'économie d'énergie (avec



A La Chapelle St-Sépulcre, les élus du département ont salué le travail accompli

entre autres une pompe à chaleur et un dallage chauffant), d'accueil d'un public handicapé, et il sera évolutif si besoin est, le 2^e étage étant prêt à l'usage. Ainsi, le village le plus proche de Courtenay (qui jouit en outre une certaine aisance économique) prépare son avenir, après avoir connu une évolution démographique de 50 % en

20 ans, et dépassant désormais les 1.000 habitants.

Dans son discours, Lionel de Rafélis a par ailleurs souligné que le choix de ce chantier ambitieux correspondait à la volonté de l'équipe d'élus de souscrire au plan de relance économique proposé par le gouvernement en 2009 et de favoriser ainsi l'artisanat local.